

Barbara ROMAGNAN

Députée du Doubs

RÉSERVE PARLEMENTAIRE 2014

PRÉ-DOSSIER DE DEMANDE

ASSOCIATIONS

Ce pré-dossier est à compléter, accompagné de toute pièce utile au soutien de la demande, et à adresser à la permanence parlementaire de Barbara Romagnan
AVANT LE 31 AOUT 2013.

L'examen de toutes les demandes sera réalisé en septembre pour choisir les 4 ou 5 associations retenues, dont le dossier sera proposé à l'Assemblée nationale en octobre, au titre de la réserve parlementaire pour l'année 2014.

Le rapporteur du Budget rend sa décision entre fin décembre et début janvier, permettant ainsi le dépôt du dossier de demande de subvention auprès du ministère qui aura été désigné.

Dénomination de l'association :

Objet de l'association :

.....

Adresse du siège social :

Code postal et commune :

Président-e :

Téléphone :

Courriel :

Présentation de l'objet de la demande de crédits de la réserve parlementaire
(fonctionnement, projet, action, investissement...) :

.....

Dans quelle(s) priorité(s) s'inscrit la demande ?

Enfance Éducation Santé Développement durable

L'association a-t-elle déjà bénéficié de la réserve parlementaire ?

Oui Non | Si oui, en quelle(s) année(s) ?

Montant sollicité en 2014 :

Budget total de l'action ou du projet (le cas échéant) :

Budget total annuel (approximatif) :

Fait le à

ASSEMBLÉE NATIONALE
126 rue de l'Université
75355 PARIS CEDEX 07 SP

bromagnan@assemblee-nationale.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
1 place Leclerc
25000 BESANÇON

tél. 03 81 21 28 05
fax. 03 81 54 37 98

barbara.romagnan@gmail.com

www.barbararomagnan.eu

f/BarbaraRomagnan
@bromagnan

Signature